L'Afrique Australe Aujourd'hui

SADC Aujourd'hui, Vol 18 No. 5 Août 2016

POLITIQUE 3
FINANCE & INVESTISSEMENT 4
INFRASTRUCTURE 5
COMMERCE 6-7
ENERGIE 8-9
PAIX & SECURITE 10
SECURITE ALIMENTAIRE 11
GENRE 12
TOURISME 13
UNION AFRICAINE 14
EVENEMENTS 15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI 16

Exploitation des ressources pour l'industrialisation La SADC parle de l'investissement dans les infrastructures énergétiques

par Joseph Ngwawi

LES DIRIGEANTS de l'Afrique Australe doivent examiner des mesures visant à mobiliser des ressources pour le développement des infrastructures énergétiques comme un facteur clé pour l'industrialisation de la Région ainsi que d'autres questions régionales pertinentes lorsque ces derniers vont se réunir pour leur Sommet annuel au Swaziland du 30 au 31 août.

Le 36ème Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement a lieu au moment où l'Afrique Australe poursuit vigoureusement une mesure qui vise à industrialiser les économies des 15 Etats membres.

Le développement industriel a été identifié comme l'un des facteurs clés du programme d'intégration en Afrique australe au moment où la Région s'éloigne d'une voie économique fondée sur la consommation et l'exportation des matières premières et cette dernière adopte une voie de développement durable fondée sur la valeur ajoutée et la valorisation.

Les Etats membres de la SADC reconnaissent que le développement industriel est primordial pour la diversification de leurs économies; le développement des capacités productives; et la création des emplois afin de réduire la pauvreté et placer leurs économies sur une voie de croissance plus durable.

Le défi que rencontrent la plus part des pays de la SADC est de transformer leurs économies d'une situation où celles-ci sont tributaires des matières premières et à une situation où elles jouissent des produits valorisés et sont dynamiques et diversifiées, basées sur des connaissances.

Pour s'adresser à cette situation, un Sommet de dirigeants de la SADC tenu l'année dernière a approuvé la Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC 2015 – 2063 et depuis lors, a entamé le processus de développer un plan d'action chiffré pour la stratégie.

La stratégie et sa feuille de route visent à permettre à la Région d'exploiter le plein potentiel de ses vastes et diverses ressources naturelles.

Pour encourager la création des chaines de valeur régionales et la participation dans les processus mondiaux, la Région a identifié cinq domaines prioritaires où les chaines de valeur peuvent être établies et pour lesquelles il faut développer des stratégies régionales avant 2020. Ces derniers sont dans les domaines de l'agro-transformation, la valorisation des minerais, les biens de consommation, les biens d'équipement, et les services.

suite page 2...

Exploitation des ressources pour l'industrialisation La SADC parle de l'investissement dans les infrastructures énergétiques

L'une des questions que les leaders de la SADC doivent traiter lorsqu'ils vont se réunir à Mbabane (Swaziland) à la fin du mois d'août est la nécessité de réduire les obstacles structurels à l'industrialisation.

Organisé au tour du thème "Mobilisation des Ressources pour l'Investissement dans les Infrastructures de l'Energie Durable pour une Industrialisation Exclusive de la SADC visant la Prospérité de la Région", le 36ème Sommet de la SADC doit examiner des mesures visant à améliorer la capacité de production d'électricité et faciliter une augmentation en matière de développement et d'utilisation des sources d'énergie renouvelables ainsi qu'assurer l'approvisionnement en eau adéquat.

La région de la SADC fait face à des pénuries d'électricité depuis 2007 à cause d'un certain nombre de facteurs qui ont contribué à une réduction de la capacité de production d'excédent contre l'augmentation de la demande.

L'instabilité qui existe dans le secteur est aggravée par de nombreux autres facteurs qui incluent les niveaux de tarifs qui ne reflètent pas les coûts et qui sont coincés entre la variabilité et l'énigme au sujet de l'accès; les problèmes de capacités aux niveaux national et régional; et les reformes du secteur de l'énergie qui sont, en général, perçues comme lentes.

La capacité opérationnelle actuelle disponible s'élève à 46, 910MW contre une demande de 55 093MW, qui inclut la demande maximale et la demande étouffée ainsi que les réserves. Cela donne un déficit de capacité de production de plus de 8 000 MW, qui inclut un déficit dans les réserves pour les urgences et la stabilité du réseau.

Selon le Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales de la SADC (RIDMP) de 2012, supposant qu'il aura un taux de croissance économique moyen de huit pourcent par an, la prévision de la charge maximale devrait s'élever à plus de 77 000 MW en 2020 et plus de 115 000 MW en 2030.

Avec un total de la demande de pointe plus les réserves de plus de 55 000 MW à partir de septembre 2015 (les chiffres baissent à environ 52 000 MW seulement lorsque les pays membres opérationnels du Pool Energétique de l'Afrique Australe sont pris en considération), la Région devra investir dans une nouvelle capacité de production qui va jusqu'à 25 000 MW avant 2020 pour pouvoir répondre à la demande accrue.

La situation précaire de l'approvisionnement en électricité appelle à une action urgente visant à promouvoir l'investissement dans le secteur de l'énergie afin de soutenir l'industrialisation dans la Région.

Le Plan du Secteur de l'Energie du RIDMP estime que les coûts totaux de capacité additionnelle de production d'électricité jusqu'en 2027 varient de US$114 milliards à US$233 milliards.

Les coûts connexes des investissements dans le transport pour soutenir la nouvelle capacité de production sont estimés à environ US$540 millions. Cet investissement dans le transport n'inclut pas les interconnexions de transport et les lignes centrales nationales prévues.

Un autre facteur clé pour le programme d'industrialisation est l'investissement dans le secteur de l'eau où un certain nombre de projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont en cours. Ces derniers incluent le projet d'approvisionnement en eau transfrontalier de Kunene, la Phase II du Projet d'infrastructures hydrauliques dans les hauts plateaux du Lesotho, le Projet du Basin fluvial Sengwa et l'Approvisionnement en eau transfrontalier Lomahasha-Namaacha.

De nombreuses options en matière d'investissement et de financement sont disponibles à la Région pour financer les infrastructures en appui à son industrialisation.

La source conventionnelle de financement pour les infrastructures dans les Etats membres de la SADC est le financement public sous forme de budgets nationaux et cela est considéré comme important pour la réalisation des infrastructures énergétiques nécessaires.

La participation du secteur privé sous différentes formes est une méthode possible pour financer des grands projets d'infrastructures. Cette participation peut prendre différentes formes telles que Construction-Exploitation-Transfert, Construction-Possession-Exploitation, Construction-Possession-Exploitation et Transfert, ou des Partenariats Public Privé.

Les obligations de projet d'infrastructures et les fonds de pension constituent une autre source qui peut être mobilisée pour financer les projets d'infrastructures ou pour mobiliser plus de financement de la part des autres sources, y compris des banques commerciales ou des banques multilatérales telles que la Banque Africaine de Développement.

Les partenaires internationaux de coopération ont été une source de financement pur les projets dits "mous" tels que les études, la formulation des cadres politiques/réglementaires, la planification et le renforcement des capacités. Leurs ressources peuvent également être utilisées pour mobiliser des ressources auprès des banques.

Une collaboration étroite avec les économies émergeantes de la Chine, de l'Inde et du Brésil apportera de nouvelles ressources financières.

Suite au séminaire SADC Chine sur l'Investissement dans les infrastructures tenu à Beijing en juillet 2015, les investisseurs et les financiers chinois ont exprimé leur intérêt dans différents projets d'infrastructures de la SADC dans les domaines de la production d'électricité, du transport d'électricité et des interconnexions ; et du développement des infrastructures hydrauliques relatives à l'approvisionnement en eau et de la production hydroélectrique ainsi que celui de l'irrigation et des projets connexes.

Les autres questions qui seront examinées lors du 36ème Sommet de la SADC incluent la situation de la sécurité alimentaire au sein de la Région. L'Afrique Australe a été frappé par une sécheresse dévastatrice associée au phénomène d'El Niño 2015/16 qui a entrainé des conditions climatiques plus sèches qu'à la normale.

Ceci a entrainé une réduction significative dans la production agricole dans la plus part des Etats membres, notamment puisque 2015/16 était la deuxième saison successive pendant laquelle de nombreuses parties de la Région ont été frappées par une sécheresse.

L'évaluation régionale de la vulnérabilité indique que plus 40 millions de personnes dans la SADC auront besoin d'assistance humanitaire.

Pour faire face à ces défis, une Equipe Régionale de Logistique a été établie au Secrétariat de la SADC en avril pour coordonner une riposte régionale.

Le Secrétariat de la SADC avec l'appui des agences des Nations Unies a lancé un appel humanitaire régional, lancé par le Président de la SADC, le Président Seretse Khama Ian Khama du Botswana le 26 juillet.

Le Sommet doit examiner un Plan Régional chiffré de l'Investissement dans l'Agriculture (2017-2022) qui a été adopté par les Ministres chargés de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire au Swaziland en juillet.

Le plan d'investissement fait partie des mesures visant à mettre en œuvre la Politique Agricole Régionale et à promouvoir la production, la productivité et la compétitivité durables; améliorer le commerce régional et international et l'accès aux marchés des produits agricoles; et réduire la vulnérabilité sociale et économique dans la population de la Région en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de changement économique et de l'environnement climatique.

Une autre question qui sera examiner par le Conseil et le Sommet sera la revue du Protocole de la SADC sur le Genre et Développement afin de l'aligner aux processus mondiaux et aux questions émergeantes, suite aux recommandations formulées par les Ministres chargés du Genre et des Affaires de la Femme lors de leur réunion tenue à Gaborone (Botswana) en juin.

La situation sécuritaire dans la Région sera également examinée lors du Sommet, notamment les changements politiques dans le Royaume du Lesotho. ❐

Un Cadre Politique Régional sur l'Investissement est prévu

DES PROGRÈS significatifs ont été réalisés pour développer un cadre politique régional sur l'investissement visant à renforcer l'investissement en Afrique Australe.

Selon le Secrétariat de la SADC, le développement du Cadre Politique Régional sur l'Investissement (IPF) a été finalisé et avalisé par le Sous-Comité sur l'Investissement en février et approuvé par le Groupe de Travail Ministériel sur l'Intégration Economique Régionale en juin.

L'IPF sera maintenant soumis au Conseil des Ministres de la SADC pour examen et au 36ème Sommet de la SADC prévu fin août à Mbabane (au Royaume du Swaziland) pour approbation.

Le développement de l'IPF est en cours depuis un certain moment et ce dernier est axé sur les quatre piliers suivants:

- Les incitations fiscales;
- L'investissement dans les infrastructures;
- Les restrictions de l'investissement direct étranger; et
- La protection juridique.

L'IPF est développé dans le cadre du Programme d'Appui à l'Intégration Economique Régionale financé par l'Union Européenne.

Le Secrétariat de la SADC a facilité le processus de développement de l'IPF, qui a inclus les activités suivantes :

- Faire le point sur les programmes de politiques sur l'investissement des Etats membres en utilisant les questionnaires du diagnostic;
- Les Etats membres donnent leurs contributions à travers les réponses aux questionnaires et l'évaluation des rapports analytiques qui ont offert les recommandations pratiques pour la mise en œuvre; et
- Développer des lignes directrices communes, ainsi que des rapports analytiques, sur les quatre piliers identifiés.

Le développement de l'IPF est l'une des recommandations du Protocole de la SADC sur les Finances et l'Investissement approuvé par les dirigeants de la SADC lors du 26ème Sommet tenu au Lesotho en 2006.

Le Protocole vise à harmoniser les politiques financières et d'investissement des Etats membres et veiller à ce que les changements dans les politiques d'un pays n'affectent pas celles des autres pays.

Les éléments clés du Protocole incluent la création d'un climat d'investissement favorable au sein de la SADC; la réalisation de la stabilité et de la convergence macroéconomique; la coopération en matières fiscales ; et la coordination et la coopération sur les politiques de contrôle de change.

Le Protocole prévoit l'établissement d'un groupe de révision par les pairs, qui agira comme un organe régional de suivi et de surveillance macroéconomique. Le groupe comprendra les ministres des finances provenant des Etats membres ainsi que tous les gouverneurs de banques centrales provenant de la Région.

La région de la SADC a de vastes opportunités d'investissement allant des secteurs tels que l'exploitation minière et le tourisme au développement des infrastructures énergétiques et l'agriculture.

Le secteur minier seul contribue environ 55 pourcent de la production mondiale des diamants alors que les métaux du groupe du platine contribuent plus de 70 pourcent de la production mondiale.

La Région possède également une abondance des terres arables et de vastes cours d'eau tels que le Congo et la Zambèze, avec le barrage d'Inga situé sur le fleuve Congo, et Kariba et Cahora Bassa sur la Zambèze. ❐

Un appel de lutte contre le braconnage des espèces sauvages

LES ETATS membres de la SADC ont convenu d'entreprendre des mesures visant à domestiquer et à mettre en œuvre différents instruments régionaux afin de lutter contre le braconnage des espèces sauvages.

Une Conférence Ministérielle de la SADC sur le Commerce Illicite des Espèces Sauvages tenue à Gaborone (Botswana) en juillet a convenu que les Gouvernements doivent intensifier les efforts visant à mettre en œuvre les engagements qu'ils ont pris en vertu du Protocole sur la Conservation de la Faune Sauvage et l'Application de la loi ainsi que les différentes politiques, programmes et stratégies de lutte contre le braconnage.

Le Protocole, qui a été signé en août 1999 mais qui est entré en vigueur en novembre 2003, engage les Etats membres d'entreprendre des mesures qui visent à protéger les espèces sauvages contre les braconniers.

Les autres instruments régionaux incluent la Stratégie d'Application de la loi et de lutte contre le braconnage de la SADC développée en novembre 2015, qui vise à améliorer le dialogue entre les parties prenantes nationales, régionales et internationales afin de détecter le braconnage et le commerce illicite des espèces sauvages.

La stratégie préconise l'établissement d'un Centre Régional de Suivi Anti-braconnage pour surveiller les activités liées au braconnage et au commerce illicite des espèces sauvages au sein de la SADC.

Les efforts de la SADC qui visent à lutter contre le braconnage sont en conformité avec les traités internationaux tels que la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore menacées d'extinction (CITES).

CITES est un accord international qui vise à veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas leur survie. Le 17ème CITES est prévue du 24 septembre au 5 octobre à Johannesburg (Afrique du Sud).

L'un des thèmes d'actualité qui seront examinés lors du 17ème CITES est la nécessité de lever l'interdiction internationale sur le commerce des pointes d'ivoire, qui a sérieusement érodé le revenu provenant de la conservation des animaux dans la plupart des pays, et a entrainé l'augmentation du braconnage puisque les communautés ne bénéficient plus des recettes provenant du commerce des pointes d'ivoire.

La Conférence Ministérielle Spéciale de la SADC sur le Commerce Illicite des Espèces Sauvages tenue le 6 juillet était l'un des ateliers convenus par la SADC pour trouver des moyens novateurs de gérer l'environnement concurrentiel, les dimensions sociales et économiques de développement en Afrique Australe.

Une réunion similaire sur la sécurité alimentaire et l'éradication de la pauvreté a été convoquée en mai, alors qu'une autre a été tenue en juin, sur l'eau et l'énergie. ❐

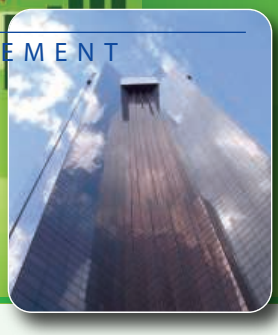

Le Système de paiement régional réalise un autre jalon

LE SYSTÈME de paiement transfrontalier de l'Afrique Australe a réalisé un autre jalon après que les opérations aient dépassé R2 trillions trois ans après le lancement de la plateforme.

Selon le Secrétariat de la SADC, le volume des opérations sur le Système Intégré de Règlement Electronique Régional de la SADC (SIRESS) a atteint environ R2, 1 trillions en avril 2016, représentant US$137.7 milliards ou €120.8 milliards selon le taux de change à l'époque.

Au moment de sa création en juillet 2013, le commerce sur la plateforme SIRESS était à R10, 2 milliards, avant d'augmenter à R87, 6 milliards en décembre 2014 et R1 trillion en avril 2015. L'augmentation met en évidence la confiance dans le système de paiement régional.

SIRESS est un système de paiement électronique développé par la SADC en 2013 pour régler des opérations régionales entre les banques dans les Etats membres.

Le système, qui vise un règlement sécurisé et harmonisé des opérations de paiement transfrontalières, couvre actuellement neuf pays, six banques centrales et 67 banques commerciales, avec la participation d'un opérateur de compensation de détail.

Les pays qui y participent sont le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud, le Swaziland, le Malawi, Maurice, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

SIRESS a été piloté d'abord dans quatre pays – au Lesotho, en Namibie, en Afrique du Sud et au Swaziland – avant d'être généralisé dans cinq autres pays.

L'équipe de mise en œuvre du projet SIRESS collabore avec l'Association Bancaire de la SADC afin d'intégrer les six Etats membres restants.

L'Angola, le Botswana, la République Démocratique du Congo, le Mozambique et Seychelles ont indiqué leur volonté d'intégrer SIRESS avant la fin de l'année.

Le travail sur la devise de paiement basé sur un régime multidevises ainsi que des questions relatives à l'appropriation, aux opérations et à l'accueil du système est en cours.

Actuellement, la devise de paiement est le Rand sud africain, et le système de paiement est abrité au sein de la Banque Centrale de l'Afrique du Sud. Toutefois, au fur et à mesure que le système évolue pour inclure les autres pays, un endroit permanent sera bientôt identifié.

Depuis sa création, le système de paiement a considérablement amélioré les affaires commerciales dans la SADC. Dans les situations où il fallait deux à trois jours pour payer, maintenant le paiement s'effectue en 24 heures et les frais précédemment payés aux banques de compensation qui n'appartiennent pas à la SADC sont épargnés.

Les principaux avantages du système sont son efficacité et la réduction des coûts car dans le passé les opérations devaient passer par des correspondants bancaires situaient normalement en dehors de la Région.

Donc, l'élimination des intermédiaires – souvent des correspondants bancaires américains ou européens – veut dire que l'argent reste dans la Région et les opérations prennent moins de temps à traiter.

L'établissement de SIRESS a ainsi facilité les opérations transfrontalières qui sont essentielles pour renforcer le commerce intra-régional entre les Etats membres de la SADC.

Le développement de SIRESS est en conformité avec le Protocole de la SADC sur les Finances et l'Investissement qui vise à améliorer le climat des investissements régional à travers une meilleure coopération entre les Etats membres sur les systèmes de paiement, de compensation et de règlement afin de faciliter l'intégration économique.

Le Système Intégré de Paiement Electronique Régional de la SADC (SIRESS) est une réussite de la SADC ❐

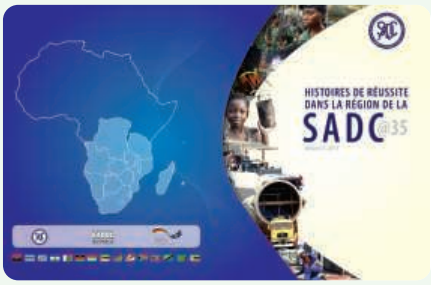

Des perspectives économiques positives pour la SADC

LA CROISSANCE economique dans l'Afrique Australe devrait accroitre d'une moyenne de 3,5 pourcent en 2016, selon le Secrétariat de la SADC.

Cette croissance est similaire à celle enregistrée en 2015, et aucun des 15 Etats membres de la SADC ne devrait réaliser la cible de sept pourcent de croissance en matière de Produit Intérieur Brut Réel (PIB) cette année.

Seuls le Mozambique et la République-unie de Tanzanie devraient réaliser une croissance économique proche de la cible régionale.

L'investissement total de la Région doit enregistrer une légère amélioration de 21.5 pourcent du PIB en 2015 à 22,7 pourcent du PIB en 2016, avec seulement le Mozambique, la Namibie, Seychelles et la Tanzanie qui envisagent enregistrer des investissements totaux supérieurs à 30 pourcent du PIB.

L'inflation moyenne devrait augmenter à 7,5 pourcent en 2016 par rapport à 5,7 pourcent l'année dernière. Tous les Etats membres, sauf l'Angola, Madagascar, le Malawi et la Zambie, doivent réaliser une fourchette d'inflation cible régionale allant de trois à sept pourcent en 2016.

Les perspectives économiques à moyen terme sont influencées par un certain nombre de facteurs aux niveaux mondial et régional.

Ces derniers incluent le ralentissement des économies émergeantes telles que la Chine ; la baisse des prix des matières premières, notamment le prix du pétrole ; le ralentissement des investissements et du commerce ; et la diminution des flux de capitaux vers les marchés émergeants et les économies en voie de développement.

Les facteurs non-économiques tels que les tensions géopolitiques et les désaccords politiques génèrent également une incertitude substantielle et ont un impact négatif sur la performance des économies de la SADC.

L'effet du changement climatique devrait entrainer la détérioration accrue du déficit alimentaire régional au cours des cinq prochaines années. Par conséquent, les perspectives pour le court – à moyen terme sont modestes et les risques d'une croissance plus faible sont très élevés. ❐

Vers le développement des Infrastructures

AU TOTAL trois projets d'infrastructures ont été approuvés par le Fonds de Préparation et de Développement des Projets de la SADC (PPDF) au moment où la Région réalise des progrès réguliers vers le développement des infrastructures.

Selon le Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales de la SADC (RIDMP) adopté en 2012, la Région vise à créer un réseau d'infrastructures efficace et rentable avant 2017.

La SADC a établi le PPDF pour faciliter le développement des projets bancables couronné de succès pour la présentation commerciale ainsi que la création d'un environnement propice pour les investissements à travers le financement de la préparation des projets d'infrastructures.

Depuis sa création, le PPDF a approuvé trois projets alors que quatre autres font l'objet de diligence raisonnable.

Le premier projet d'infrastructure qui a été approuvé par le PPDF était la ligne de haute tension reliant le Mozambique, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe.

Communément dénommé le projet de transport d'électricité Mozambique-Zimbabwe-Afrique du Sud (MoZiSa), l'initiative doit améliorer l'accès à l'électricité à travers le réseau régional, permettant le transfert fluide d'électricité entre les Etats membres de la SADC et au sein de ces derniers.

Le PPDF a approuvé US$3.5 millions pour le développement du projet de transmission MoZiSa, et les fonds seront, entre autres, utilisés pour mener une étude exploratoire pour la préparation du projet.

Les autres projets qui ont été approuvés par le PPDF sont le Projet de Ligne Ferroviaire Nord Ouest Phase 2 qui va ouvrir la voie pour le développement d'une ligne ferroviaire provenant des mines du cuivre de Chingola allant jusqu'à Kalumbola et plus loin à Jimbe (au sein de la Zambie) pour connecter avec la ligne ferroviaire Benguela à Luacana en Angola.

Concernant les quatre projets qui font l'objet de diligence raisonnable, deux sont dans le secteur de l'énergie alors que les deux autres sont dans le secteur du transport. Les noms de ces projets n'ont pas été fournis.

Concernant les nouvelles ressources pour financer le développement des infrastructures régionales, le Secrétariat de la SADC est actuellement en train de finaliser le projet de texte d'accord avec l'Allemagne, qui va prévoir la reprogrammation de €6 millions au PPDF dans le cadre de la Coopération SADC-Allemagne.

Les Etats membres ont accepté en principe de faire des contributions au PPDF dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds de Développement Régional de la SADC.

Pour recevoir plus de projets bancables de la part des Etats membres, le Secrétariat du PPDF a lancé un processus de candidature en ligne. Jusqu'à présent, ce dernier a reçu cinq nouvelles demandes qui font l'objet de vérification initiale par le Secrétariat de la SADC et la Banque de Développement de l'Afrique Australe. ❐

Fonds de Développement Régional de la SADC

Le Fonds de Développement de la SADC est un mécanisme financier qui vise à mobiliser des ressources auprès des Etats membres, du secteur privé et des partenaires de développement pour financer les programmes et les projets afin de approfondir l'intégration régionale.

Le travail sur l'opérationnalisation du Fonds a atteint un stade avancé suite à la finalisation de l'étude commanditée par la Banque Africaine de Développement pour établir une structure de gouvernance et des modalités de fonctionnement du fonds.

Les recommandations de l'étude ont été examinées par les Ministres chargés des Finances et de l'Investissement dans la région de la SADC lors de leur réunion tenue à Gaborone (Botswana) en mars et un accord sur l'opérationnalisation du Fonds de Développement Régional de la SADC a été développé.

L'Accord doit être soumis au Conseil des Ministres pour examen et au 36ème Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC au Swaziland en août 2016 pour adoption.

Il est estimé que plus de 70 pourcent du budget de la SADC provient des Partenaires Internationaux de Coopération (PIC) – une situation qui compromet l'appropriation et la durabilité des programmes régionaux.

L'établissement du Fonds est essentiel au moment où la Région essaie de prendre le contrôle de son programme de développement en engageant ses propres ressources pour traiter les questions ayant trait à l'intégration alors que l'appui provenant des PIC sera uniquement requis pour compléter les efforts de la Région.

Ce modèle de financement est réitéré dans le thème du Sommet de cette année qui est "La Mobilisation des Ressources pour l'Investissement dans les Infrastructures Energétiques Durables pour une Industrialisation inclusive de la SADC pour la Prospérité de la Région."

L'opérationnalisation du Fonds devait se faire en deux phases, avec la première phase se focalisant sur la préparation et le développement des projets, et la deuxième phase sur le développement des infrastructures, le développement industriel, l'intégration et l'ajustement économique et les volets de développement social. Chaque volet sera axé sur les éléments suivants:

- Le volet sur les infrastructures va fournir un appui financier pour la mise en œuvre des projets d'infrastructures régionales principalement émanant du Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales de la SADC;
- Le volet intégration et ajustement économique va appuyer et faciliter les efforts par les Etats membres visant à mettre en œuvre le programme d'intégration économique de la SADC;
- Le volet développement industriel va appuyer le processus d'industrialisation dans la Région; et
- Le volet développement social va appuyer les aspects humains et sociaux du programme régional et incorporer tous les Fonds connexes tels que le Fonds Régional de Lutte Contre le VIH et le sida de la SADC. ❐

LA SADC et UE signent l'Accord APE

LA COOPERATION entre la SADC et l'Union Européenne a été renforcée suite à la signature en juin d'un accord économique visant à renforcer le commerce entre les deux blocs.

Six Etats membres de la SADC – le Botswana, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland – ont signé un Accord de Partenariat Economique (APE), le premier du genre entre l'UE et une région africaine pour poursuivre l'objectif de l'intégration économique.

Les six pays ont négocié pour l'APE dans le cadre du Groupe SADC. L'Angola doit se joindre au Groupe de la SADC plus tard.

L'UE a négocié un APE avec d'autres pays continentaux de la SADC dans le cadre de l'Afrique Orientale et Australe, alors que les nations insulaires négocient dans le cadre du Groupe Pacifique.

Les APE sont des accords commerciaux et de développement que l'UE négocie pour ouvrir ses marchés à la région des Caraïbes; à l'Afrique Centrale; à l'Afrique Orientale et Australe; au Pacifique, à l'Afrique Australe (le Groupe SADC), et à l'Afrique de l'Ouest.

Les autres groupes engagés dans les négociations n'ont pas encore conclu les négociations ou sont en train de faire l'examen des services juridiques avant la signature, la ratification et la mise en œuvre.

Les APE vont remplacer les chapitres commerciaux de l'Accord de Cotonou signé en 2000 entre l'UE et les pays ACP, et va également remplacer les préférences à sens unique en vertu de l'Accord de Cotonou avec des arrangements commerciaux réciproques entre les Etats ACP et l'UE.

L'APE SADC-UE tient compte de différents niveaux de développement de chaque partenaire. Il garantit un accès au marché européen en franchise de taxe et de quotas au Botswana, au Lesotho, au Mozambique, à la Namibie et au Swaziland.

Ces pays, à l'exception du Mozambique, ont un accord douanier de longue date avec l'Afrique du Sud dans le cadre de l'Union Douanière de l'Afrique Australe (SACU).

L'Afrique du Sud va également bénéficier d'un meilleur accès au marché, allant au-delà de son accord bilatéral existant avec l'UE.

L'APE augmente la flexibilité des producteurs de l'Afrique Australe de rassembler des produits fabriqués des composantes originaires de différents pays, sans le risque de perdre leur accès libre au marché de l'UE. Ce dernier prévoit également un certain nombre de mesures de sauvegarde pour les industries naissantes et fragiles ou pour de raisons de sécurité alimentaire.

Les marchés de l'Afrique Australe vont s'ouvrir progressivement et en partie aux exportations provenant de l'UE, d'une façon asymétrique.

En diversifiant leurs économies et élargissant la production, les importations de certaines marchandises sont importantes pour les pays de l'Afrique Australe – telles que les pièces industrielles, les semences et les machines.

Dans le cadre de l'APE SADC-UE, les droits de douane sur un certains nombre de ces marchandises, qui s'appellent les biens intermédiaires, seront considérablement réduits, rendant les produits plus accessibles aux entrepreneurs de l'Afrique Australe.

Pour le marché sud africain en particulier, un avantage particulier a été octroyé aux producteurs de l'UE qui produisent des produits de qualité traditionnels avec une réputation mondiale – par exemple les vins et les produits alimentaires – qui vont maintenant bénéficier du droit exclusif d'utiliser leurs noms traditionnels, ou leurs indications géographiques , en Afrique du Sud.

Réciproquement, plusieurs « indications géographiques » sud africaines seront, dorénavant, protégées sur le marché de l'UE, telles que les différents types de vins sud africains, ainsi que le thé Rooibos et d'autres produits.

En signant l'accord, tous les participants s'engagent pour agir en faveur du développement durable, y compris le respect des normes sociales et environnementales.

L'APE établit également une procédure de consultation pour les questions environnementales ou relatives au travail et définit une liste globale de domaines dans lesquels les partenaires vont coopérer pour favoriser le développement durable.

En outre, un chapitre détaillé sur la coopération en matière de développement identifie les domaines commerciaux qui pourraient bénéficier de l'appui financier de l'UE.

L'APE crée des institutions conjointes pour soutenir le dialogue, le traitement de toute question commerciale sans encombre, et le suivi de l'impact de l'accord commercial. La société civile y compris le secteur privé va jouer un rôle spécial dans le suivi de l'impact de l'accord.

L'UE va collaborer avec ses partenaires de la SADC pour assurer la mise en œuvre sans encombre de l'accord, en collaboration avec les organes régionaux et nationaux de coopération en matière de développement. ❐

Renforcement des relations SADC-Chine

LA SADC a commencé des consultations avec la Chine pour établir une plateforme plus structurée visant à renforcer la coopération.

Dans le passé, l'engagement entre la Chine et l'Afrique existait largement au niveau bilatéral, d'où la nécessité de définir un engagement structuré avec les groupes subrégionaux africains.

L'Union Africaine est composée de huit communautés économiques régionales, qui constituent les éléments de base essentiels de la Communauté Economique Africaine proposée envisagée en 2028.

Ces dernières sont, en plus de la SADC, le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAS), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des Etats Sahélo-sahariens, et l'Union du Maghreb arabe.

Comme l'un des groupes subrégionaux africains, la SADC tient des consultations avec la Chine pour négocier un Accord Cadre sur l'économie, le commerce, l'investissement et la coopération technique, en vue d'établir un comité conjoint chargé d'opérationnaliser les accords signés lors du Sommet du Forum sur la Coopération Sino-africaine (FOCAC) tenu en décembre 2015 à Johannesburg (Afrique du Sud).

Lors du Sommet de Johannesburg, la Chine et l'Afrique ont convenu d'approfondir la coopération et de la porter aux niveaux plus élevés, y compris un nouveau Fonds de US$60 milliards pour soutenir le développement sur le continent africain.

Le Plan d'Action de Johannesburg (2016-2018) adopté lors du FOCAC énonce la coopération dans un large éventail de domaines y compris la coopération politique ; la coopération économique ; la coopération social et en matière de développement ; la coopération culturelle et la coopération en matière de sécurité.

La coopération économique inclut des domaines tels que le partenariat avec l'industrie et les capacités de développement industriel; le développement des infrastructures; les ressources énergétiques et naturelles; la coopération en matière d'investissement et économique; le commerce; l'agriculture et la sécurité alimentaire; l'économie et le tourisme océaniques.

Ces domaines de coopération sont en conformité avec les priorités de la SADC pour 2015-2020 telles qu'énoncées dans la Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC 2015-2063 et le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional révisé (RISDP) 2015-2020. ❐

Neuf Pays de la SADC signent l'Accord de la ZLE Tripartite

AU TOTAL neuf pays de la SADC ont signé un accord pour lancer le plus grand marché intégré sur le continent africain.

La Zambie est le dernier pays qui a signé l'Accord de la Zone de Libre-Echange Tripartite (ZLET) le 17 juin, et ce dernier est devenu le neuvième pays de la SADC de le faire.

Depuis la signature d'un accord historique en juin 2015 par le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la SADC pour réaliser la plus "Grande" ZLE, au total 17 pays ont signé l'accord jusqu'à présent.

Les autres pays de la SADC qui n'ont pas encore signé l'Accord ZLET sont l'Angola, la République Démocratique du Congo, le Malawi, la Namibie, Seychelles, la République-unie de Tanzanie, le Swaziland et le Zimbabwe.

Tous les membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est ont signé la ZLET – le Burundi, le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda (ainsi que la Tanzanie qui est également membre de la SADC). Comores, Djibouti, l'Egypte et le Soudan ont également signé.

La ZLET couvre au total 27 pays appartenant à l'Afrique Orientale et Australe – plus de la moitié des Etats membres de l'Union Africaine.

Les pays Triparties restants doivent bientôt signer l'accord après avoir demandé plus de temps pour compléter leurs processus internes avant de signer le document. Ces derniers sont le Botswana, l'Ethiopie, l'Erythrée, la Lybie, le Lesotho, Madagascar, Maurice, le Mozambique, l'Afrique Australe, le Sud Soudan et la Zambie.

Toutefois, aucun des 17 pays qui ont signé l'accord n'a ratifié l'instrument jusqu'à présent. Au moins deux tiers des Etats membres Tripartite (18 pays) doivent ratifier l'accord pour que ce dernier puisse entrer en vigueur.

Le processus d'approbation d'un instrument juridique régional exige, d'abord, la signature et puis la ratification, un processus qui varie d'un pays à l'autre. Certains pays exigent l'approbation par le Parlement.

La ZLET vise à promouvoir la circulation fluide des marchandises et des services à travers les frontières, ainsi qu'à permettre aux parties de l'accord d'harmoniser les politiques commerciales régionales afin de promouvoir une concurrence équitable.

L'harmonisation des politiques commerciales, et l'élimination des obstacles non tarifaires et d'autres obstacles commerciaux tels que les droits d'exportation et d'importation énormes permettrait aux pays d'accroitre leurs revenus, de pénétrer de nouveaux marchés et de contribuer à leur développement national.

Les Etats membres Tripartite ont continué avec les négociations pour conclure les questions en suspens de la première Phase portant sur les offres tarifaires, les règles d'origine et les recours commerciaux.

La résolution des questions en suspens de la première Phase est envisagée pur faciliter la signature de l'Accord par plus des Etats membres/ partenaires et sa ratification pour que la ZLET soit opérationnelle.

Une évaluation de tout le travail qui reste à faire par rapport aux questions de la première Phase ainsi que les mesures visant à faciliter la résolution de ces dernières par les Etats membres Tripartite sont en cours en vue de développer un projet de feuille de route qui permettrait la finalisation de ce travail. ❐

Les préparatifs pour les négociations ZLEC sont en cours

LE TRAVAIL preparatoire a commencé sur les négociations visant l'établissement d'un marché continental qui va promouvoir la circulation fluide des marchandises, des services et des personnes dans l'ensemble de l'Afrique.

Depuis le lancement des négociations pour la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC) par le Sommet de l'Union Africaine (UA) en Afrique du Sud en juin 2015, la Commission de l'Union Africaine facilite le travail préparatoire avant le commencement des négociations.

Ce travail a compris des études et des consultations sur les questions ayant trait aux négociations, aux cadres institutionnels pour les négociations et leurs termes de référence, au projet de règlement, au projet de plan de travail et au calendrier de négociations.

Une fois opérationnelle, la ZLET va réunir tous les 54 pays africains, créant une population totale de plus d'un milliard d'habitants et un Produit Intérieur Brut total de plus de US$3.4 trillions.

Selon une feuille de route convenue, les négociations de la ZLEC doivent être conclues d'ici 2017.

Cette dernière doit améliorer le commerce intra africain et approfondir l'intégration du marché qui doit considérablement contribuer à la croissance économique durable, à la création des emplois, à la réduction de la pauvreté, à l'afflux d'investissements directs étrangers, au développement industriel et à une meilleure intégration du continent dans l'économie mondiale.

L'UA a adopté une feuille de route à quatre étapes pour préparer le lancement de la ZLEC.

La première étape est de finaliser l'Accord Tripartite entre le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la SADC. La cible initiale était de finaliser cette initiative en 2014.

La deuxième est d'exhorter les blocs commerciaux africains de suivre l'expérience de l'Accord Tripartite et de signer des accords similaires en 2014.

La troisième est de consolider l'Accord Tripartite et d'autres zones de libre-échange régionales en ZLEC entre 2015 et 2016.

L'étape finale est l'établissement de la ZLEC en 2017, avec l'option de réviser les délais selon les progrès réalisés. ❐

SADC Energy Monitor

Etude de référence du secteur de l'énergie de la SADC

L'ENRGIE JOUE un rôle primordial dans le programme global de développement dans toute région, y compris en Afrique Australe. Sans l'accès aux services énergétiques modernes, les membres vulnérables de la société passent plus de leur temps sur des tâches de base qui demandent du temps, qui ne sont pas rémunérées et qui sont très laborieuses, telles que la collecte des combustibles issus de la biomasse.

Conscient du rôle fondamental de l'énergie dans la réalisation de ces objectifs, la SADC a mis en place différents cadres politiques globaux pour assurer la disponibilité des services énergétiques suffisants, fiables et moins coûteux. Cependant, la mise en œuvre couronnée de succès de ces politiques dépend de l'engagement des Etats et des autres parties prenantes.

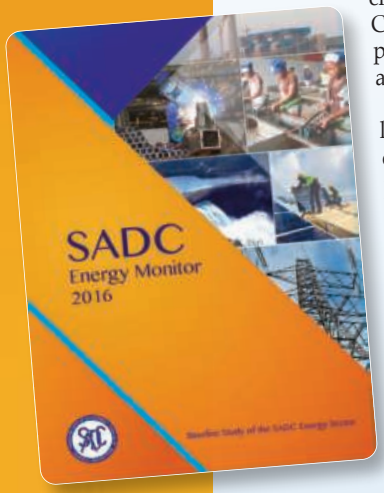

Pour présenter une image des progrès réalisés dans la mise en œuvre de différentes politiques énergétiques de la SADC, l'Unité de l'Energie de la SADC en partenariat avec le Centre de Recherche et de Documentation de l'Afrique Australe (SARDC) et avec l'appui de l'Agence Autrichienne de Développement (AAD) a produit la SADC Energy Monitor, qui fournit une étude de référence du secteur de l'énergie de la SADC.

Le SADC Energy Monitor qui sera lancé lors du 36ème Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC prévu le 30 et le 31 août à Mbabane (Swaziland) vise à veiller à ce que les progrès réaliser dans la mise en œuvre des engagements énergétiques de la SADC soient documentés et suivis, conformément avec le Protocole de la SADC sur l'Energie et d'autres stratégies et politiques régionales. La présente Edition du *L'Afrique Australe Aujourd'hui*, notamment pour le 36ème Sommet de la SADC, présente certains points saillants de *SADC Energy Monitor*.❐

Figure 1 Ressources Energétiques, Pays Continentaux

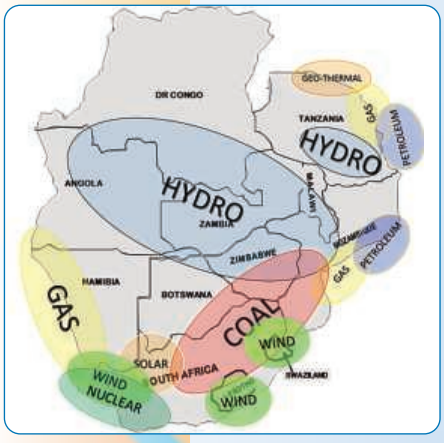

Source Source Présentation SAPP faite lors de l'atelie de Chercheurs sur la Revue du RISDP, mai 2013

La SADC est dotée en ressources énergétiques

UN APERÇU général de l'ensemble de la situation énergétique au sein de la SADC indique que la Région est dotée en ressources énergétiques allant de l'énergie solaire, éolienne, nucléaire, hydraulique, thermique, du gaz et pétrolière. La Figure 1 illustre les différentes ressources énergétiques disponibles en Afrique Australe. Toutefois, de nombreux défis y compris le manque de finance et d'investissement dans le secteur de l'énergie ainsi que les tarifs faibles et la mauvaise préparation des projets, entravent les efforts de la SADC visant à pleinement utiliser ou explorer ses ressources énergétiques. ❐

Des Cadres institutionnels et Politiques sont primordiaux pour l'autosuffisance régionale en matière d'Energie

POUR ASSURER la disponibilité des services énergétiques suffisants, fiables et moins couteux qui assisteront dans la réalisation de l'efficacité économique et l'éradication de la pauvreté, la SADC a développé un certain nombre de documents juridiques, des cadres politiques et institutionnels à travers l'adoption de différents instruments tels que les protocoles, les lignes directrices stratégiques et les cadres réglementaires. Figure 2 montre la nouvelle structure proposée incorporant le Centre d'Afrique Australe pour l'Energie Renouvelable et l'Efficacité Energétique (SACREE) qui sera bientôt opérationnel.

Le principal document juridique sur le développement énergétique est le Protocole de la SADC sur l'Energie de 1996, qui est entré en vigueur en avril 1998 suite à sa ratification par deux tiers des Etats membres. Voici d'autres instruments clés de gouvernance connexes qui sont basés sur le Traité de la SADC:

- Le Plan Stratégique Indicatif de Développement Régional Révisé (RISDP);
- La Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC;
- Le Plan Directeur de Développement des Infrastructures Régionales; le Plan du Secteur de l'Energie (ESP);
- La Stratégie et le Plan d'Action sur l'Accès aux Services Energétiques Régionaux; et
- La Politique et la Stratégie de Coopération et le Plan d'Activité du Secteur de l'Energie de la SADC.

Alors que ces documents politiques ainsi que d'autres stratégies nationales ont joué un rôle important dans la promotion des développements dans le secteur de l'énergie, il faut noter que la plupart d'entre eux sont démodés et doivent être révisés conformément à l'environnement en évolution pour que ces derniers puissent rester pertinents et utiles. ❐

Figure 2 Structure Organisationnelle Proposée de la SADC qui incorpore SACREEE

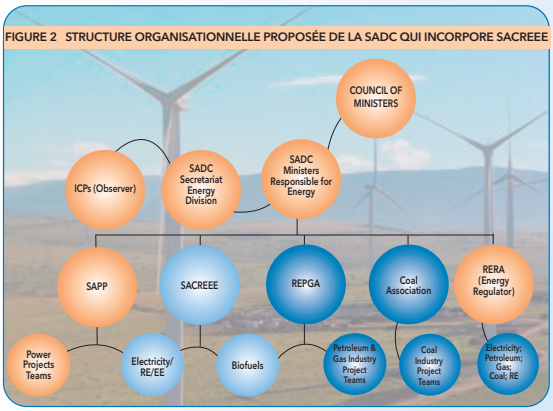

Source SACREEE background booklet, 2014

La demande en énergie dépasse l'offre

LA RÉGION de la SADC a connu des capacités excédentaires de production d'électricité pendant plusieurs années jusqu'en 2003. Cependant, depuis 2007, la Région a connu une demande d'électricité qui dépasse l'offre à cause d'un certain nombre de facteurs y compris la croissance démographiques et l'investissement limité dans le secteur de l'énergie. Selon le Pool Energétique de l'Afrique Australe (SAPP), la croissance moyenne régionale de la demande d'électricité est estimée à environ trois pourcent par an contre un achat faible des projets qui visent à stimuler la production d'électricité. A un moment donné celle-ci était fixée à 4,6 pourcent avant la Coupe du Monde de la FIFA en 2010 accueillie par l'Afrique du Sud.

Pour alléger la situation, SAPP a mis en œuvre un certain nombre de projets au cours de la dernière décennie afin de stimuler la production et le transport d'électricité. Au total 13, 200 Mégawatts (MW) ont été commandités entre 2004 et 2014 par rapport à une cible de 19, 600 MW prévus au cours de la même période. En 2019, la Région vise à avoir commandité 23, 580 MW. ❐

Vers l'Energie Renouvelable

LA SADC réalise des progrès réguliers vers l'adoption des sources énergétiques renouvelables (RE) telles que l'énergie solaire, l'hydraulique et éolienne. Cette dynamique vers des sources d'énergie plus propres et alternatives est du au fait que les sources traditionnelles d'énergie telles que le charbon s'épuisent et/ou occasionnent des dommages environnementaux. En outre, la Région est dotée des ressources d'énergie renouvelable, d'où la nécessité de pleinement exploiter l'énergie renouvelable afin de répondre à la demande en énergie. Le Tableau 1 montre les instruments d'Energie Renouvelable qui ont été développés dans les Etats membres de la SADC pour exploiter de telles sources.

La cible à long terme fixée par la SADC est de réaliser un bouquet des énergies renouvelables dans le réseau régional d'au moins 32 pourcent en 2020 et 35 pourcent en 2030. Actuellement, la SADC produit environ 74 pourcent de son électricité à partir des centrales thermiques. Bien que la SADC ait un grand potentiel d'exploiter l'énergie renouvelable et de diversifier son bouquet énergétique, un certain nombre de défis demeurent. Les technologies renouvelables dans la SADC sont toujours naissantes avec l'exception de l'énergie hydraulique, et ces dernières sont souvent très couteuses. Toutefois, la volonté d'adopter les technologies est présente comme en témoigne l'adoption accrue des sources d'énergie renouvelable.

Instruments d'Energie Renouvelable dans la SADC — *Tableau 1*

	de l'Energie	de l'Energie	Renouvelable	Renouvelable	l'Energie Renouvelable	Renouvelable dans l'Electrification Rurale
Angola	✓					
Botswana	✓	✓				✓
RDC	✓					
Lesotho	✓					
Madagascar	✓					
Malawi	✓			✓	✓	
Maurice	✓	✓				
Mozambique			✓			
Namibie	✓					✓
Seychelles	✓		✓	✓		
Afrique du Sud	✓	✓				
Swaziland						
Tanzanie	✓		✓	✓		✓
Zambie	✓	✓				✓
Zimbabwe	✓	✓				✓

SADC Direction de l'Infrastructure et Services, Division de l'Energie, dans SADC/SARDC 2012b

Le secteur de l'énergie de la SADC s'ouvre aux investissements et au financement

LE SECTEUR de l'énergie de la SADC fait toujours face à un certain nombre de problèmes concernant l'investissement et le financement de l'énergie, et les principaux défis rencontrés sont les suivants:

- L'engagement des pays pour soutenir les initiatives régionales et allouer des ressources à cette fin;
- Les capacités pour la préparation et la mise en œuvre des projets aux niveaux des services publics nationaux et des Etats membres;
- La demande de services énergétiques pour assurer la croissance dans le secteur de l'énergie;
- La durabilité financière pour un développement sectoriel continu;
- La capacité des institutions de la SADC de coordonner les activités du secteur de l'énergie au sein de la Région; et
- La mise à jour des plans pour veiller à ce que l'ESP demeure pertinente aux circonstances de temps.

L'investissement et le financement sont entravés par un certain nombre d'obstacles, qui incluent des tarifs faibles, la mauvaise préparation des projets, aucun acheteur qui peut signer des PPA dans le cadre d'un modèle à acheteur unique et d'autres cadres politiques/ réglementaires requis. Pour s'attaquer à ce défis, il est nécessaire de créer un environnement propice pour l'investissement aux niveaux régional et national puisque les investisseurs potentiels cherchent la stabilité, la durabilité et les profits; ainsi que promouvoir la participation du secteur privé dans les projets d'énergie renouvelable, étant donné la baisse des coûts des technologies d'énergie renouvelable.

La *SADC Energy Monitor* conclut en formulant des recommandations sur comment la région peut réaliser l'autosuffisance énergétique, y compris des considérations politiques pour les pays de la SADC et l'ensemble de la communauté. Les questions transversales telles que le genre, et le changement climatique, sont intégrées dans la publication. ❐

Les Efforts et les Avantages de l'Intégration du Genre dans le Secteur de l'Energie de la SADC

L'ACCES A l'énergie peut être considéré comme un facteur émancipateur pour les femmes, et un élément favorable pour que les femmes puissent jouer un rôle équitable dans le développement.

Dans tous les Etats membres de la SADC, les femmes et les filles sont largement responsables pour les activités ménagères et communautaires y compris la fourniture de l'énergie, en général dans les zones rurales et périurbaines, et les femmes sont ainsi les productrices d'énergie primaires ainsi que les utilisatrices finales au niveau du ménage.

La participation limitée des femmes dans la conception des systèmes énergétiques domestiques, l'accès aux ressources, et la prise de décision aux niveaux national et régional, est un défi majeur dans le lien entre le genre et l'énergie. La tendance régionale au niveau de prise de décision est plus favorable aux hommes, avec les femmes occupant moins de 10 pourcent des structures de gouvernance à cet égard.

Les femmes sont disproportionnellement affectées par les défis associés avec l'accès aux sources d'énergie modernes par rapport aux hommes. Cela a affecté les processus de développement, y compris l'énergie, puisque le développement durable ne peut pas être réalisé sans les droits complets et égaux pour la moitié de la population, en droit et dans la pratique. Il faut que la Région développe des mécanismes pour traiter les inégalités dans le secteur de l'énergie ainsi que pour élargir le rôle des femmes dans le développement et la mise en œuvre des solutions énergétiques.

Cette publication documente certaines expériences et pratiques efficaces tirées des initiatives existantes par les Etats membres de la SADC, et dans la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'objectif est d'obtenir de meilleures données probantes sur les avantages de l'intégration du genre dans le secteur. La publication sera utile pour les Etats membres de la SADC et d'autres joueurs dans le secteur de l'énergie puisque ces derniers vont mettre en œuvre leurs engagements pour s'assurer que le genre est intégré à tous les niveaux et dans toute programmation conformément aux objectifs régionaux, continentaux et mondiaux. ❐

La SADC surveille la situation politique au Lesotho

LA SADC reste saisie de la question en vue de trouver une solution durable à l'impasse politique dans le Royaume du Lesotho.

Un Sommet extraordinaire de la Double Troïka de la SADC tenu à Gaborone (Botswana) en juin a approuvé d'établir une équipe d'experts pour soutenir le Lesotho dans la préparation et la tenue d'un atelier technique sur les reformes du secteur de la sécurité.

L'atelier vise à regagner la confiance des parties prenantes dans le secteur de la sécurité, promouvant ainsi la coopération.

Concernant la mise en œuvre des autres recommandations par la Commission d'Enquête établie par la Région suite au décès en juin 2015 du Général Maaparankoe Mahao, le Sommet a demandé au Lesotho de développer une feuille de route globale avec des actions et un calendrier claires pour traiter les questions mises évidence par la Commission.

"Le Sommet a réitéré que le Gouvernement du Lesotho, avec l'assistance des membres de la Double Troïka de la SADC doit développer et présenter une feuille de route globale avec des échéances claires sur la mise en œuvre de toutes les décisions de la SADC, en particulier les reformes sécuritaires et constitutionnelles et soumettre le rapport avec des progrès palpables au Sommet en août 2016," extrait du communiqué publié par le Sommet de la Double Troïka.

L'une des recommandations par la Commission d'Enquête de la SADC est que l'actuel Chef de l'armée, le Lieutenant-général Thali Kamoli soit écarté de ses fonctions, et que le Lesotho doit entreprendre des reformes constitutionnelles, du secteur public et sécuritaires.

Lors du Sommet de la Double Troïka de la SADC, les leaders ont approuvé les termes de référence pour un Comité de Supervision qui va servir comme un mécanisme d'alerte rapide et assister dans la mise en œuvre des reformes constitutionnelles, sécuritaires et du secteur public.

Le Comité sera dirigé par le Mozambique en sa qualité de Président de l'Organe de Coopération en Matière de Paix, Défense et Sécurité.

La Double Troïka est composée de la Troïka du Sommet de la SADC et de la Troïka de l'Organe de Coopération en matière de Politique, Défense et Sécurité de la SADC.

La Troïka du Sommet comprend le Président Seretse Khama Ian Khama du Botswana (Président de la SADC), le Roi Mswati III du Swaziland (Vice-Président) et le Président Robert Mugabe du Zimbabwe (Président sortant).

La Troïka de l'Organe de Coopération en Matière de Paix, Défense et Sécurité de la SADC est composé du Président Filipe Jacinto Nyusi du Mozambique en tant que Président, du Président John Magufuli de la Tanzanie en tant que vice-Président et du Président Jacob Zuma de l'Afrique du Sud en tant que Président sortant. ❐

Vers la paix et la stabilité en RDC

L'AFRIQUE AUSTRALE fait partie d'un groupe de soutien du Dialogue National Inter-Congolais dirigé par l'Union Africaine qui vise à trouver une solution durable à l'instabilité politique en République Démocratique du Congo.

Le Dialogue Inter-Congolais a été établi à Addis-Abeba (Ethiopie) en octobre 2001, sous la facilitation de l'ancien Président du Botswana Sir Ketumile Masire.

Le groupe de soutien inclut la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO), la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), la SADC et l'UA. Lors de sa récente réunion tenue en Ethiopie, ce dernier a:

- Réaffirmé son engagement par rapport à l'importance de tenir un dialogue national couronné de succès avec toutes les parties prenantes congolaises préférablement fin juillet 2016 et a convenu d'entreprendre des consultations en vue d'encourager toutes les parties prenantes de participer au dialogue;
- Lancé un appel à toutes les parties prenantes de créer un environnement propice pour la tenue du dialogue national;
- Présenté les objectifs du Groupe de Soutien qui incluent la fourniture d'un appui politique et consultatif au Facilitateur de l'UA; obtenir et maintenir l'appui des acteurs locaux et internationaux, y compris la mobilisation des ressources nécessaires pour la tenue couronné de succès du dialogue national; et contribuer à la préservation de la paix et de la sécurité en RDC ;
- Salué les initiatives en cours entreprises par les autorités congolaises et notamment par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), avec l'appui de différents partenaires pour réaliser la revue du fichier électoral; et
- Lancé un appel aux partenaires internationaux de fournir l'appui nécessaire pour faire face aux défis rencontrés concernant l'enregistrement des électeurs, ainsi que les défis économiques auxquels la RDC fait face actuellement.

La RDC doit tenir ses élections présidentielles et législatives cette année même si la date de ces dernières n'a pas encore été annoncée.

Il n'est pas encore clair si le Président actuel Joseph Kabila va se présenter pour réélection puisqu'il est à son deuxième et dernier mandat selon la Constitution du pays.

Cependant, les discussions sont en cours au Parlement visant à amender la Constitution malgré une certaine réticence de l'opposition, qui craint que cela risque de retarder la tenue des élections qui sont prévues cette année. ❐

La SADC établit une équipe pour faire face à la Sécheresse

LA SADC a établi une équipe logistique régionale chargée de coordonner la réponse de l'Afrique Australe par rapport au déficit alimentaire entrainé par la sécheresse qui a été provoqué par le phénomène El Niño qui a affecté la plupart des Etats membres cette année.

L'Afrique Australe fait face à une sécheresse dévastatrice associée au cycle El Niño 2015/16 qui entraine des conditions climatiques plus sèches qu'à la normale dans la Région.

Cela a entrainé une réduction significative de la production agricole dans la plupart des Etats membres, en particulier puisque 2015/16 était la deuxième saison successive dans laquelle plusieurs parties de la Région ont été frappées par la sécheresse.

L'évaluation de la vulnérabilité régionale indique que plus de 40 millions de personnes au sein de la SADC auront besoin d'une aide humanitaire.

Pour faire face à ces défis, une équipe de logistique régionale a été établie au Secrétariat de la SADC en avril pour coordonner la réponse à la crise humanitaire provoquée par les carences alimentaires.

Le Secrétariat de la SADC avec l'appui des agences de Nations Unies a lancé un appel humanitaire régional, qui a été lancé par le Président de la SADC, le Président Seretse Khama Ian Khama du Botswana le 26 juillet.

Le Secrétariat de la SADC a dit dans son rapport sur les résultats de l'évaluation de la vulnérabilité publié lors de la 10ème réunion de la SADC sur l'Evaluation et l'Analyse de la Vulnérabilité Régionale tenue à Pretoria (Afrique du Sud) le 16 juin qu'environ 2,7 millions d'enfants souffrent d'une malnutrition aiguë sévère, et ce chiffre devrait augmenter significativement si l'appui aux populations vulnérables n'est fourni immédiatement.

"Nous sommes profondément concernés par l'ampleur de l'insécurité alimentaire au sein de la Région. Nous faisons face à une sécheresse pire jamais connue au cours de 35 dernières années. Je lance un appel aux Etats membres et à nos partenaires de développement d'agir maintenant, afin d'éviter une détérioration accrue de la situation. Les gens continuent à perdre leurs moyens de survie et nous risquons de perdre des vies si on n'agit pas maintenant," a dit Margaret Nyirenda, Directrice de la Direction Alimentation, Agriculture, et Ressources Naturelles du Secrétariat de la SADC.

Les conditions de sécheresse sévères ont déjà eu un impact sur les vies et les moyens de subsistance, et environ un demi-million des morts de bétail liées à la sécheresse a été signalé au Botswana, au Swaziland, en Afrique du Sud et au Zimbabwe. Les sources d'eau et les réservoirs sont sévèrement réduits, obligeant les communautés et leur bétail d'utiliser des sources d'eau brute.

Les conditions de sécheresse ont entrainé une mauvaise récolte générale et une diminution des superficies cultivées.

L'Afrique du Sud, qui est le producteur principal du maïs dans la Région grâce à ses vastes infrastructures d'irrigation, fait face à un déficit estimé à 2,6 millions tonnes métriques.

La Zambie est le seul pays qui prévoit un excédent céréalier (556 000 tonnes) au cours de la campagne de commercialisation 2016/17.

Il y a 70 pourcent de possibilité du phénomène El Niña au cours de la saison agricole 2016/17. Ce dernier est le contraire d'EL Niño et il doit faciliter le redressement du secteur agricole.

Les conditions la Niña sont d'habitude associées aux fortes précipitations en Afrique Australe. ❐

Les Ministres approuvent le Plan d'Investissement dans l'Agriculture

LES MINISTRES chargés de l'Agriculture et de la sécurité alimentaire dans la SADC ont approuvé un plan d'investissement dans l'agriculture qui énonce les mesures visant à améliorer la productivité agricole en Afrique Australe.

Le Plan d'Investissement dans l'Agriculture Régionale de la SADC (RAIP) a été approuvé par les Ministres lors de leur réunion tenue au Swaziland en juillet et dans le cadre des mesures visant à mettre en œuvre la Politique Agricole Régionale (RAP).

Le RAIP vise, entre autres, à promouvoir la production agricole durable, la productivité et la compétitivité, améliorer le commerce régional et international et l'accès des produits agricoles aux marchés; ainsi que réduire la vulnérabilité sociale et économique de la population de la Région en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'évolution de l'environnement économique et climatique.

Le plan d'investissement est l'un des facteurs couronné de succès qui a été identifié dans le RAP comme étant essentiel pour la mise en œuvre de la politique agricole régionale.

Ce dernier envisage l'établissement d'un Fonds de Développement Agricole comme l'une des mesures visant à promouvoir la productivité dans le secteur.

Les autres mesures incluent la promotion des partenariats et des investissement transfrontaliers; le développement des lignes directrices communes sur les subventions pour la production agricole et les investissement dans l'agriculture; et la promotion de l'agriculture contractuelle ainsi que l'investissement dans le stockage et les infrastructures connexes.

Les mesures proposés dans le RAP sont en conformité avec les engagements pris par les leaders de la SADC dans la Déclaration de Dar es Salam sur l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire en 2004. Ces derniers incluent plus d'investissements dans l'irrigation et l'amélioration des entrants agricoles tels que les semences et les engrais, ainsi que certains programmes cibles de subvention pour les agriculteurs.

La Déclaration reflète l'objectif des Etats membres d'allouer 10 pourcent de leurs budgets annuels à l'agriculture.

Les Ministres ont recommandé au Conseil des Ministres de créer un Sous-Comité ministériel chargé de superviser la mise en œuvre du RAIP. ❐

La SADC révise le Protocole sur le Genre afin de l'aligner aux processus mondiaux et aux questions émergeantes

par Nyarai Kampilipili

LA SADC révise son instrument principal pour la promotion de l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes au moment où la Région aligne ses processus aux objectifs mondiaux et aux questions émergeantes.

Les Ministres de la SADC chargés des questions sexospécifiques et liées aux femmes ont adopté le projet de Protocole de la SADC sur le Genre et le Développement lors de leur réunion annuelle tenue à Gaborone (Botswana) en juin après avoir décidé lors de la réunion précédente en 2015 d'aligner l'instrument aux Objectifs de Développement Durable (ODD) post 2015, à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et à la Déclaration et au Programme d'Action de Beijing.

L'objectif 5 des ODD porte sur la promotion de l'Egalité entre les hommes et les femmes et l'Autonomisation de toutes les Femmes et les Jeunes Filles et fixe neuf objectifs que la communauté internationale doit réaliser avant 2030.

Ces derniers incluent l'élimination de toute forme de discrimination à l'encontre des femme et des filles; l'élimination de toute forme de violence contre les femmes et les filles dans les domaines publics et privés, y compris la traite de personnes et l'exploitation sexuelle et d'autres formes d'exploitation; l'élimination de toute pratique néfaste, telles que le mariage précoce et forcé et les mutilations génitales féminines ; et assurer la participation complète et efficace des femmes et l'égalité des chances pour le leadership à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique.

Les autres cibles de l'Objectif 5 des ODD incluent garantir l'accès universel à la santé sexuelle et génésique et aux droits reproductifs tels que convenus conformément au Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement et le Programme d'Action de Beijing et le document final de leurs conférences de revue; et établir un comité chargé d'entreprendre des reformes visant à donner aux femmes des droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle fonciers et à d'autres formes de propriété, de services financiers, d'héritage et de ressources naturelles, conformément aux lois nationales.

La promotion de l'égalité des sexes est l'un de principaux piliers de l'Agenda 2063 de l'UA, qui figure bien en évidence dans toutes les sept aspirations du continent dans les 47 prochaines années.

Par exemple, l'Afrique aspire pour un continent indemne de la violence sexiste et sexuelle et où les femmes et les jeunes vont jouer un rôle important comme moteurs du changement.

Le continent africain continue à faire face aux défis concernant le non respect des droits des femmes puisque les femmes continuent à subir des violations de droits de l'homme dans les domaines du travail, du mariage, de la santé sexuelle et génésique, de l'éducation, et dans le contexte de conflits.

Le processus de revue a impliqué les consultations avec le Secrétariat de la SADC et les Etats membres, qui ont débouché sur une réunion technique tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) en octobre 2015 pour examiner des questions qui seront passées en revue ou incluses dans le Protocole révisé.

Le Protocole de la SADC sur le Genre et Développement contenait plusieurs objectifs qui devaient être réalisés avant fin 2015, alignés aux anciens Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Ces derniers incluent garantir qu'avant 2015, au moins 50 pourcent des postes de prise de décision dans les secteurs public et privé soient tenus par les femmes; garantir l'égalité et l'équité des sexes dans les constitutions nationales et veiller à ce que ces droits ne soient pas compromis par aucune disposition, loi ou pratique ; et l'introduction des mesures pour s'assurer que les femmes bénéficient de manière équitable des opportunités économiques.

Le Protocole a été signé en 2008 et est entré en vigueur le 22 février 2013.

Les principales réussites dans la mise en œuvre du Protocole incluent la proportion accrue des femmes au Parlement et au Cabinet dans les Etats membres de la SADC.

Selon l'Union Interparlementaire, la SADC est classé troisième parmi les régions avec le pourcentage le plus élevé des femmes dans la Chambre basse de l'Assemblée Législative (Voir le Tableau)

Le projet de Protocole révisé reflète des questions émergeantes telles que le changement climatique et les mariages précoces. Ces mariages précoces font partie des facteurs qui contribuent à l'évolution lente dans la réduction de la mortalité maternelle, mais la définition d'un enfant par âge demeure controversée.

La revue a cherché à aligner le Protocole aux dispositions des autres instruments de la SADC tels que ceux relatifs à la gestion durable de l'environnement, et à la Stratégie et la Feuille de Route de l'Industrialisation de la SADC.

Le Protocole révisé doit être examiné par la réunion du Conseil des Ministres de la SADC à Mbabane (Swaziland) en août avant d'être soumis au Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement. ❐

Classement	Proportion moyenne des Femmes au Parlement (Chambre basse) par Région	
1	Pays nordiques	41.1
2	Les Amériques	27.4
3	La Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)	26.2
4	L'Europe-les Pays membres de l'OSCE (y compris les pays nordiques)	25.7
5	L'Europe-Les pays membres de l'OSCE (Pays nordiques non inclus)	24.3
6	L'Afrique subsaharienne	23.3
7	L'Asie	19.2
8	Les Etats Arabes	18.4
9	Le Pacific	13.5
Pourcentage global des Femmes au Parlement		**22.8**

Source Union Interparlementaire (UIP), mai 2016

KAZA Visa
Vers la circulation libre des touristes au sein de la SADC

LA TENDANCE est encourageant: Le nombre des touristes qui visitent la région de la SADC a augmenté de 12,6 millions de touristes en 2000 à environ 23,2 millions en 2013, selon l'Organisation Régionale du Tourisme en Afrique Australe (RETOSA).

Le voyage dans la Région est promu par le Protocole de la SADC sur le Développement du Tourisme. Ratifié en 2002, ce dernier vise à améliorer les services touristiques, les normes de sécurité et les infrastructures physiques afin d'attirer les touristes et l'investissement dans la Région.

Le Protocole stipule que voyager dans la Région peut être rendu facile en abolissant les exigences de visa pour les visiteurs. Ce dernier appelle aux Etats membres de la SADC de créer un Univisa touristique qui va faciliter le mouvement des touristes internationaux dans la Région afin d'accroitre le marché et les revenus de la Région dans le tourisme mondial.

Le lancement du visa Kavango-Zambèze (KAZA) entre la Zambie et le Zimbabwe en novembre 2014 est la première étape vers l'introduction d'un UNIVISA dans la région de la SADC. Au cours de la phase initiale, le visa KAZA permet aux touristes provenant des 40 pays de combiner leur voyage dans les deux pays voisins de la SADC sans faire une demande de documents de voyage séparément.

Valable pour 60 jours, le visa qui coûte US$50 donne aux touristes l'accès aux deux pays et permet une entrée au Botswana, à travers le poste frontalier de Kazungula qui dessert les trois pays.

"Environ 7 000 visa Kaza ont été délivrés au cours des trois premiers mois de la phase pilote," a dit le Responsable du Programme du Secrétariat de KAZA Mbiganyi Frederick Dipotso, notant que le projet a dépassé les attentes. Malgré le fait que ce dernier a été introduit en basse saison, il n'y avait pas assez de visa à délivrer – pour des raisons techniques – afin de répondre complètement à la demande.

Après l'évaluation de la première phase, l'étape suivante serait d'étendre le visa pour couvrir complètement le Botswana ainsi que d'autres pays qui partagent l'Aire de Conservation Transfrontalière KAZA, ces derniers sont l'Angola et la Namibie. Alors que ceci peut être perçu comme une petite démarche, cela est une évolution critique dans la bonne direction.

L'objectif est d'étendre éventuellement cet arrangement à tous les 15 Etats membres de la SADC, mettant en œuvre ainsi un Univisa qui permet aux touristes de circuler librement dans l'ensemble de la Région.

Un Univisa encourage la libre circulation des touristes mais il améliore également l'appétit pour l'investissement, » a dit Kwakye Donkor, Directeur de Marketing et de Communications de la RETOSA.

"Cela veut dire que nous encourageons les gens de rester dans la Région pour des séjours plus longs puisqu'ils ont accès à plus d'un pays. Les longs séjours créent plus d'emplois et puis la communauté locale peut en bénéficier."

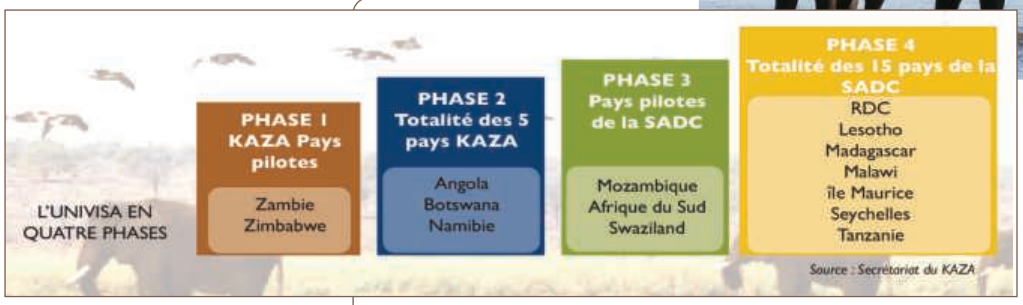

L'UNIVISA de la SADC est l'un des objectifs dans le Protocole de la SADC sur le Développement du Tourisme (1998), qui doit améliorer la qualité des services touristiques, les normes de sécurité, et les infrastructures physiques pour attirer les touristes et l'investissement dans la Région.

Le Protocole encourage la coopération entre les Gouvernements et les développeurs privés à travers un climat d'investissement favorable qui promeut le tourisme durable et la préservation des ressources naturelles et culturelles de la Région. Son approbation a entrainé l'établissement de l'Organisation Régionale du Tourisme en Afrique Australe (RETOSA) dont le rôle est de promouvoir la région de la SADC comme une destination touristique privilégiée.

L'Aire de Conservation Transfrontalière Kavango Zambèze

LE PROTOCOLE de la SADC sur la Conservation des Espèces Sauvages et l'Application de la Loi définit une aire de conservation transfrontalière comme une vaste région écologique qui chevauche deux voire plusieurs pays comprenant une ou plusieurs aires protégées ainsi que des ressources multiples.

Le Kavango Zambèze (KAZA) est l'aire de conservation transfrontalière la plus grande au monde, couvrant 520 000 km2 (même superficie que la France), et celle-ci est située dans les bassins fluviaux Okavango et Zambèze où les frontières de l'Angola, du Botswana, de la Namibie, de la Zambie et du Zimbabwe convergent.

Le KAZA inclut 36 parcs nationaux, réserves, conservations communautaires et aires de gestion de la faune sauvage, notamment la région Zambèze de la Namibie (anciennement appelée Caprivi); le Parc National de Chobe; le Delta de l'Okavango; qui est le plus grand site Ramsar du monde et un Site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO; et les Chutes de Victoria (Victoria Falls), également site du Patrimoine Mondial, qui est le plus grand Rideau d'eau du monde.

Le Kavango Zambèze promet d'être la première destination touristique en Afrique Australe puisqu'il ouvre les corridors des migrations animales, offrant la plus grande population contiguë d'éléphants africains sur le continent, environ 250 000.

Kaza est légalement constitué suite à la ratification du traité TFCA KAZA par trois des cinq Etats membres. ❐

SADC@35 Histoires de Reussite dans la region dela, SADC/SARDC 2015

LA 27ÈME Session Ordinaire de l'Assemblée de l'Union Africaine (UA) a été tenue le 17 et 18 juillet à Kigali (Rwanda) en vue de définir un agenda de développement pour le continent. Voici certaines questions clés qui ont été examinées et convenues lors du Sommet.

L'élection du Président de la Commission de l'UA a été reportée au mois de janvier 2017

L'ELECTION d'un nouveau Président de la Commission de l'Union Africaine a été reportée au mois de janvier 2017 après que tous les candidats aient échoué d'obtenir deux tiers des votes requis dans les élections tenues lors du Sommet de l'Union Africaine au Rwanda au mois de juillet.

Les trois candidats étaient en lice pour le poste du plus haut fonctionnaire de l'Afrique. Ces derniers étaient la Ministre des Affaires Etrangères du Botswana, qui est la candidate de la SADC, Dr Pelonomi Venson-Moitoi; Dr Specioza Kazibwe d'Ouganda et Agapito Mba Mokuy de la Guinée Equatoriale.

Dr Kazibwe est le candidat préféré pour la Communauté de l'Afrique de l'Est alors que Mokuy est soutenu par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

Dr Venson-Moitoi a remporté les deux tours de l'élection mais n'a pas pu obtenir les deux tiers des votes stipulés dans l'Acte Constitutif de l'Union Africaine.

Les élections d'un nouveau Président sont maintenant prévues au prochain Sommet de l'UA en janvier 2017, avec le mandat de la Présidente actuelle, Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, prolongé de six mois de plus.

Dlamini-Zuma, qui était une candidate soutenue par la SADC lorsqu'elle a inscrit son nom dans l'histoire comme la première citoyenne de l'Afrique Australe de diriger la Commission de l'UA en 2012, ne voulait pas renouveler son mandat à la fin de son premier mandat fin qui expire juin.

Selon la Constitution de la Commission de l'UA, un Président peut servir deux mandats de quatre ans chacun.

Dans les élections pour le poste en 2012, Dr Dlamini-Zuma avait vaincu Dr Jean Ping du Gabon suite à une élection très serrée où il y a eu plusieurs tours de scrutin qui n'ont pas abouti à un résultat clair.

Dr Dlamini-Zuma est devenue le premier citoyen de l'Afrique Australe, et la première femme, de diriger la Commission de l'UA depuis la création de l'Organisation de l'Unité Africaine – le prédécesseur de l'UA – en 1963. Les autres régions en Afrique ont précédemment eu leurs candidats occupant le poste le plus élevé de l'UA. ❐

Le Passeport Panafricain lancé

L'UNION AFRICAINE a lancé un passeport électronique visant à promouvoir la circulation libre des personnes dans l'ensemble du continent. Cela est considéré comme le premier pas vers l'établissement d'un document de voyage unifié pour le continent.

Le premier groupe de récipiendaires du passeport électronique comprend les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, les ministres des affaires étrangères et les représentants permanents des Etats membres basés au siège de l'UA à Addis-Abeba.

Le passeport électronique doit permettre aux Etats membres d'adopter et de ratifier les protocoles et la législation nécessaires en vue de commencer la délivrance du Passeport africain tant attendu.

Il est envisagé que les Etats membres de l'UA vont commencer à délivrer le passeport africain en 2020. ❐

Vers l'indépendance financière

LES LEADERS Africains ont approuvé les mesures visant à veiller à ce que l'UA soit autosuffisante afin de prendre en charge son programme de développement.

Il est estimé que plus 70 pourcent du budget de l'UA provient des partenaires internationaux, une majeure préoccupation parmi les leaders africains qui croient qu'un tel scénario ne pas durable.

Cela est particulièrement inquiétant étant donné que certains partenaires de développement utilisent leur pouvoir financier pour dicter des politiques à l'UA, une situation qui n'est pas favorable aux initiatives de l'Afrique visant à approfondir l'intégration continentale.

Certaines mesures approuvées par les dirigeants de l'UA incluent le prélèvement des impôts sur les billets d'avion, les hôtels, les messages textes comme des sources alternatives de financement pour l'UA.

Il est à espérer que ces mesures vont permettre de mobiliser US$600 millions par an, sur une période de cinq ans, en espérant que l'UA sera en mesure de payer la majeure partie pourcentage de ses coûts en utilisant ses propres fonds. ❐

Vers l'égalité des sexes

LES LEADERS africains se sont engagés d'intensifier les efforts visant à promouvoir la parité, l'égalité et l'autonomisation des femmes sur le continent.

Conformément à la décision de déclarer 2016 l'Année Africaine pour les Droits de l'Homme avec un accent particulier sur les Droits des Femmes, le 27ème Sommet de l'UA a convenu d'accélérer les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux.

"Notre engagement de développer le continent et de le rendre indépendant doit continuer. Dans l'avenir, nous devons apprendre les uns des autres et accélérer les mesures visant à promouvoir l'égalité des sexes à tous les niveaux," a dit le Président de l'UA, le Président Idriss Deby Itno du Tchad, ajoutant que la faible représentation des femmes a un impact négatif sur l'ensemble du programme de développement du continent.

Le thème de l'UA pour cette année est pertinent puisqu'il vient suite à l'adoption en 2015 des deux agendas mondiaux et régionaux – les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) et l'Agenda de l'Union Africaine 2063.

Le continent africain continue de faire face aux défis concernant le respect des droits des femmes, puisque les femmes continuent à subir des violations des droits de l'homme dans les domaines du travail, du mariage, de la santé sexuelle et génésique, de l'éduction et dans le contexte des conflits.

Les voix des femmes ne sont pas respectées ou sont absentes lors des négociations formelles pour la paix; la consolidation de la paix et le maintien de la paix, le désarmement ainsi que la réhabilitation. ❐

L'Afrique Australe Aujourd'hui

SADC Aujourd'hui, Vol 18 No. 5 Août 2016

SADC AUJOURD'HUI
est produit en tant que source de référence
des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095,
Gaborone, Botswana
Téléphone +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
Adel: registry@sadc.int Site web: www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR
Munetsi Madakufamba

COMITÉ DE RÉDACTION
Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Egline Tauya, Admire Ndhlovu,
Phyllis Johnson, Danai Majaha, Shirley Pisirai,
Nyarai Kampilipili, Tanaka Chitsa

ONSEILLER À LA RÉDACTION

TRADUCTION
Moemedi Nthapelelang

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Coopérants internationaux co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2016

SADC AUJOURD'HUI accueille les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sardc.net Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya, Anisha Madanhi

PHOTOS AND ILLUSTRATIONS
P1 panoramio.com, wordpress.com, postzambia.com, africanbusinessmagazine.com; P2 Etosha Fishing; P4 resbank.co.za, wordpress.com, wbp.org; P5 alliedprojects.com.au, railwaygazette.com; P6 fanshare.com, sadc.int; P7 littlegatepublishing.com, timep.org; P10 lestimes.com, Xinhua.net, betterwork.org, IRIN News; P11 The Herald, mppcivils.com, I Lungu Zambia, K Sikuka SARDC; P12 sadc.int, www.gov.za; P13 africanrockart.org, ZTA, nomadtours.co.za; P14 P Johnson SARDC,au.int, www.dailynews.gov.bw; P16 alchetron.com

Abonnez-vous aujourd'hui
SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US$40 pour le reste de l'Afrique; et US$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)
15 Downie Avenue, Belgravia, Box 5690, Harare, Zimbabwe
Tél: +263 4 791 141/791 143 Fax +2634 791 271
Adel: sadctoday@sardc.net

www.sardc.net
Connaissance pour le Développementt

sardc.net @sardc.net

Austrian Development Cooperation

Ce document a été produit dans le cadre d'un Projet financé par l'Agence Australienne pour le Développement. La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement à l'auteur; les informations et les idées exprimées ne reflètent nullement l'avis officiel de l'Agence Australienne pour le Développement.

SARDC Southern African Research and Documentation Centre

Août - Octobre 2016

Août

3,Afrique du Sud

Elections du Gouvernement Local

Les élections municipales en Afrique du Sud tenues pour élire les conseillers pour les cinq prochaines années. Le gouvernement local en Afrique du Sud est composé de huit municipalités métropolitaines, 44 municipalités de district, et 207 municipalités locales.

10-11, Afrique du Sud

Atelier Consultatif de REEESAP

L'atelier va réunir des parties prenantes dans le secteur de l'énergie en Afrique Australe afin de faire des contributions au processus en cours de développement de la Stratégie et du Plan d'Action de l'Energie Renouvelable et de l'Efficacité Energétique de la SADC.

11,Zambie

Election Générales

Les Zambiens vont se rendre aux urnes pour élire leur leader pour les cinq prochaines années, y compris le Président, les membres du Parlement et les conseillers locaux. Suite à l'amendement de la Constitution adopté en janvier, le candidat gagnant pour la Présidence doit obtenir au moins 50 pourcent plus un vote, contrairement au passé où le candidat avec le nombre le plus élevé des votes était élu, même si ce dernier avait obtenu moins de 50 pourcent de suffrages exprimés valides.

22-31, Swaziland

Le 36ème Sommet de Chefs d'Etat et de Gouvernement de la SADC

Les leaders de la SADC vont se réunir le 30 et le 31 août pour leur Sommet annuel afin d'examiner des questions visant à promouvoir l'intégration et le développement régionaux. Le Sommet est précédé par les réunions des hauts fonctionnaires du 22 au 24 août et du Conseil des Ministres de la SADC le 26 et le 27 août. Le Roi Mswati III du Swaziland va assumer la Présidence de la SADC succédant au Président Seretse Khama Ian Khama du Botswana. Le thème du Sommet est "La mobilisation des Ressources pour l'Investissement dans les Infrastructures de l'Energie Durable pour une Industrialisation Inclusive de la SADC pour la Prospérité de la Région".

21-26, Swaziland

La Semaine de l'Industrialisation de la SADC

Ceci est une exhibition d'une semaine alignée au Sommet de la SADC au Swaziland. Le Secrétariat de la SADC et le pays hôte vont collaborer avec le secteur privé et les partenaires stratégiques pour présenter et vulgariser les chaines de valeur existantes et potentielles pour l'industrialisation.

23-26, RDC

47ème Comité de Gestion de la SAPP

La réunion et tenue annuellement pour réunir les services d'électricité et les représentants du Gouvernement dans 12 Etats membres du Pool Energétique de l'Afrique Australe afin d'examiner des questions de gestion clés relatives au réseau régional d'électricité et l'approvisionnement électrique régional.

TBA

Forum Régional de l'Afrique Australe sur les Perspectives Climatiques

Les experts en matière du climat provenant des Etats membres de la SADC se réunissent pour examiner les perspectives climatiques régionales, en utilisant des indicateurs des pluies saisonnières pour produire des prévisions météorologiques régionales pour la saison des pluies 2016/17.

Septembre

24 Sept-5 Oct Afrique du Sud

17ème Réunion de la Conférence des Parties de CITES

Celle-ci sera la quatrième réunion des Parties de la Convention sur le Commerce International des Espèces de Faune et de Flore Sauvages Menacés d'Extinction (CITES) tenue sur le continent depuis l'entrée en vigueur de CITES le 1er juillet 1975. Les Parties vont prendre des décisions sur les mesures additionnelles nécessaires pour lutter contre le commerce illicite des espèces sauvages ainsi que d'examiner un certain nombre de propositions visant à ajouter d'autres espèces dans le cadre du contrôle commercial de la CITES – ou changer le statut des listes existantes de la CITES.

27, Botswana

Réunion du Groupe Thématique sur l'Energie de la SADC

La réunion du Groupe Thématique sur l'Energie de la SADC est une réunion de coordination de la SADC et des Organisations subsidiaires de la SADC avec les partenaires de coopération et les experts pour examiner la situation énergétique dans la Région.

Octobre

13-14, Afrique du Sud

Atelier des Organisations des Bassins Fluviaux de la SADC

Les représentants des organisations des bassins fluviaux dans la SADC vont se réunir à Johannesburg pour examiner des questions pertinentes telles que le changement climatique ainsi que partager des expériences concernant les réponses aux défis.

Le Roi Sobhuza II du Swaziland (1899 - 1982)

LE DÉFUNT Roi Sobhuza II, le père du Roi Mswati III, était célèbre pour plusieurs raisons, en tant que père fondateur du Royaume moderne du Swaziland.

Il est né à Zimbodze le 22 juillet 1899, une date qui est actuellement commémorée comme un jour férié au Swaziland, comme le fils ainé du Roi Bhunu et de la Reine Lomawa Ndwandwe. Lorsque son père est décédé peu de temps après sa naissance, il a été proclamé Roi par le Conseil Royal et nommé Ngwenyama Sobhuza II, avec sa grand-mère, la Reine Mère Labotsibeni, comme Régente.

Le jeune roi a suivi ses études primaires au Swaziland et en 1916 on l'a envoyé au Collège Lovedale en Afrique du Sud pour compléter ses études secondaires.

Il est monté sur le trône en 1921, à l'âge de 22 ans, comme Roi Ngwenyama Sobhuza II à la Résidence Royale de Zombodze, et il a régna jusqu'à son décès en 1982. Le règne de Sobhuza II fût accompagné de la majorité des événements et des jalons clés qui constituent la base de l'Afrique moderne dans le 20ème siècle.

En tant que Chef suprême à partir de 1921 et Roi à partir de 1967, il a dirigé le pays vers l'indépendance le 6 septembre 1968, et régna jusqu'à son décès le 21 août 1982 à l'âge de 83 ans.

A l'époque, son règne était le plus long enregistré d'un dirigeant africain et il était l'un des monarques ayant exercé le plus long mandat du monde.

A l'apogée de l'ère coloniale, lorsque la lutte pour la libération africaine commençait à prendre de l'ampleur, il a donné la priorité à l'éducation et á l'unité avant toute chose, sachant que le moment viendra où les populations du Swaziland devraient prendre les fonctions de l'auto-gouvernance et les responsabilités de l'indépendance.

Il a promulgué le gouvernement avec un "Swati flavor", et il s'est efforcé de réclamer les terres octroyées aux colonisateurs blancs par l'autorité coloniale. Sobhuza II a maintenu de bonnes relations avec ses voisins, notamment le Mozambique, à travers lesquelles les marchandises et les personnes ont pu accéder à la mer et aux routes commerciales.

Le Roi Sobhuza II a été décerné, à titre posthume, le plus grand honneur de l'Afrique du Sud poste-apartheid, L'Ordre des Compagnons d'OR Tambo, pour

Contribution exceptionnelle à la lutte contre l'apartheid en soutenant le mouvement de libération dans les moments difficiles.

Lorsqu'en effet, le vent de changement a commencé à souffler sur le continent africain, Sobhuza II a pleinement appuyé le mouvement pour le changement et l'indépendance. Il a soutenu les mouvements de libération en Afrique du Sud, moralement et matériellement, et, par conséquent, son pays a subi des attaques militaires perpétuées par le régime d'apartheid.

Il a dirigé son pays dans l'Organisation de l'Unité Africaine, avant l'Union Africaine, et le Mouvement Non-Aligné, tout en prêchant un changement pacifique et l'importance de l'unité sur le continent.

Toutefois, croyant en la bonté de l'humanité, cet homme digne de patience et de dialogue, a continué à dialoguer avec le régime sud africain pour leur faire lui faire comprendre la nécessité de changer.

Ngwenyama Sobhuza II a contribué à créer une nation fière de sa culture, sa stabilité et sa paix. Ses efforts intelligents vers la neutralité ont permis son pays de contourner les difficultés de s'ajuster à un monde qui se modernise très rapidement tout en continuant à s'inspirer de la force et la sagesse des systèmes de croyance africains et la fierté du patrimoine et de la culture Swati. ❐

Le drapeau national symbolisant le patrimoine royal du Swaziland et la longue histoire a été officiellement adopté en 1968 lorsque le Swaziland a obtenu son indépendance de la Grande Bretagne. La couleur bleue du drapeau symbolise la paix, alors que la houpé symbolise la monarchie, et la couleur jaune représente les ressources minérales du pays. Le rouge symbolise les batailles du passé.

UMHLANGA, LA Dance des Pailles (the Reed Dance) est l'événement culturel le plus célèbre du Swaziland, une cérémonie de huit jours au cours de laquelle les jeunes filles coupes des pailles et les présentent à la Reine mère (Indlovukazi) pour réparer l'abri autour de sa résidence royale – et puis ces dernières font une dance de joie. Environ 40 000 filles y participent, déguisées en costumes de couleurs vives, rendant cette cérémonie l'un des événements culturels les plus grands et spectaculaires en Afrique.

Les festivités commencent le sixième jour, lorsque la danse commence dans l'après-midi. Chaque groupe dépose ses pailles à l'extérieur de la résidence de la Reine Mère et puis il entre dans le lieu principal, où il commence à danser et à chanter leurs chansons. La danse continue le septième jour, en présence du Roi. Chaque régiment dance devant lui à tour de rôle. Rien ne peut préparer un visiteur à l'ampleur du cérémonial dans l'ensemble du lieu de défilé de Ludzidzini, une immersion extraordinaire dans le bruit et les couleurs, au fur et à mesure que les filles dansent et bougent ensemble avec le claquement des chevillières, et des costumes éblouissants éclatant en kaléidoscope vivace et chantant.

JOURS FÉRIÉS AU SEIN DE LA SADC

Août-Octobre 2016

1 Août	Journée des Parents	RDC
	Journée des Agriculteurs	Zambie
3 Août	Jour Férié	Afrique du Sud
8 Août	NaneNane Peasant Day	Tanzanie
	Journée des Héros	Zimbabwe
9 Août	Journées de Forces de défense	Zimbabwe
	Journée Nationale des Femmes	Afrique du Sud
15 Août	Assomption	Madagascar, Maurice, Seychelles
17 Août	Journée de la SADC*	Tous
26 Août	Journée des héros	Namibia
29 Août	Umhlanga Reed Dance	Swaziland
6 Septembre	Somhlolo (la Fête Nationale)	Swaziland
	Ganesh Chaturthi	Mauritius
7 Septembre	Journée de l'Accord de Paix de Lusaka	Mozambique
17 Septembre	Journée des héros nationaux	Angola
24 Septembre	Journée du patrimoine	Afrique du Sud
25 Septembre	Journée des Forces Armées	Mozambique
30 Septembre	Fête Nationale	Botswana
1 Octobre	Jour Férié	Botswana
4 Octobre	La Fête Nationale	Lesotho
	Journée de la Paix et de la Réconciliation Nationale	Mozambique
14 Octobre	Journée de Mwalimu Julius Nyerere	Tanzanie
15 Octobre	Fête des Mères	Malawi
24 Octobre	Fête Nationale	Zambie
30 Octobre	Diwali	Maurice

*La journée de la SADC Day n'est pas un jour férié mais plutôt une commémoration de la signature du Traite de la SADC le 17 Aout 1992